



Objet : Projet de centrale hydro-électrique sur la Durance

Madame, Monsieur,

Le projet de créer une microcentrale hydroélectrique sur la Durance, entre les hameaux de la Vachette et du Fontenil, est aujourd'hui relancé par EDSB.

L'exploitation de ce tronçon de la Durance est une vieille idée. Le 4 novembre 1998, à l'occasion de réunions publiques, une présentation vous en avait été faite, en soulignant les mesures prévues pour maîtriser l'impact sur l'environnement et respecter les différents usages de l'eau : l'irrigation, la pêche, les sports d'eau vive.

La procédure administrative engagée en décembre 2000 a été interrompue en février 2004, à un stade où seules quelques questions d'ordre technique restaient encore à traiter. Nous allons répondre à ces questions et repartir des éléments et engagements présentés en 1998.

Ainsi, parmi les trois projets étudiés, nous conservons le plus modeste d'un point de vue production d'électricité mais le plus ambitieux du point de vue environnemental : la prise d'eau sera construite à l'aval des frayères existantes et l'usine implantée plusieurs centaines de mètres en amont du hameau du Fontenil, à l'abri des regards et avec une isolation phonique renforcée. La conduite forcée, qui relie la prise d'eau à l'usine, sera enterrée sur tout son parcours avec le souci d'éviter tout risque d'érosion du lit de la Durance et de ses berges. L'alimentation des canaux d'irrigation sera préservée.

EDSB, entreprise locale de longue date, exploite par ailleurs le barrage de Pont Baldy et les microcentrales de la Schappe et du Randon. Le respect des engagements pris et le souci d'entretenir, au quotidien, de bonnes relations avec les riverains des ouvrages hydrauliques font partie des valeurs fortes de l'entreprise. La façon de conduire ce nouveau projet s'inscrit naturellement dans cet état d'esprit.

C'est le sens de ce courrier qui amorce une information et une concertation que nous nous attacherons à faire vivre au quotidien avec les différentes parties prenantes d'un tel projet.

EDSB est à votre écoute au **04.92.21.51.51** ou via le site Internet **edsb.fr** qui comportera prochainement une rubrique « projet du Fontenil ».

Sachez que cet équipement, susceptible de produire 10 millions de kWh par an, porterait à près de 50% la part d'électricité d'origine hydraulique distribuée par EDSB. C'est un projet d'avenir qui s'inscrit pleinement dans la logique de préservation de l'environnement, de promotion des énergies renouvelables et de développement durable avec des retombées économiques qui concerneront directement les communes de Briançon et Val des Prés.

Alain Bayrou
Maire de
Briançon

Thierry Bouchié
Maire de
Val des Prés

Monique Estachy
Présidente Conseil de
Surveillance d'EDSB

Dominique Royer
Directeur d'EDSB